



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CORONAVIRUS-FERMETURE DU MARCHÉ

Mardi 24 mars 2020

A la suite des annonces gouvernementales et du décret paru le 23 mars qui détaille les nouvelles mesures prises pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, **la tenue des marchés, couverts ou non et quel qu'en soit l'objet, est interdite.**

Toutefois, Renaud Beretti, maire d'Aix-les-Bains a souhaité demander une autorisation d'ouverture de la Halle du marché à monsieur le préfet de la Savoie, le marché d'Aix répondant à un réel besoin d'approvisionnement de la population du centre-ville, parfois âgée et sans moyen de déplacement autre que les transports en commun vers les supermarchés de périphérie.

Un circuit de distribution de produits frais en centre-ville semble donc indispensable au maintien d'une alimentation diversifiée pour ces personnes.

Les mesures qui avaient déjà été mises en place pour accéder à la halle du marché (marquage au sol, entrée et sortie distincte, comptage de 10 personnes maximum en simultanée, présence de la Police municipale, rappel des gestes barrières et des distances de sécurité) permettront d'assurer la sécurité de chacun.

Le maire a souhaité également au travers de cette décision apporter son soutien aux producteurs locaux.

Dans l'attente de l'obtention de cette dérogation, le marché est fermé.

Frédérique HENTZ-DIDIER

Directeur de cabinet et de la communication

Tél. 04 79 35 05 85 - Mobile 06 21 72 50 25 - f.hentz@aixlesbains.fr

Frédérique HENTZ-DIDIER

Directeur de cabinet et de la communication

Tél. 04 79 35 05 85 - Mobile 06 21 72 50 25 - f.hentz@aixlesbains.fr